Nouveau barème impôt à la source Vaud 2025

2025-04-15 - Stéphanie Bender - Temps partiel les VE - Commentaire (1) - ProConcept

Pour faire suite à la circulaire de l'ACI de mars 2025 concernant les nouveaux barèmes et instructions pour l'imposition à la source 2025 du canton de Vaud, voici comment télécharger les nouveaux barèmes.

Lausanne, mars 2025

Nouveaux barèmes concernant l'imposition à la source pour l'année 2025

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que de nouveaux barèmes de l'impôt à la source 2025 ont été établis par notre autorité.

En effet, la loi du 17 décembre 2024 modifiant la loi du 10 octobre 2023 sur la réduction de l'impôt cantonal sur le revenu des personnes physiques, qui a fait l'objet d'un délai référendaire courant jusqu'au 27 février 2025, est entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2025. Cette loi prévoit en substance que l'impôt cantonal de base sur le revenu des personnes physiques est réduit de 4 % et que cet abattement s'applique pour l'établissement des barèmes de l'impôt à la source.

Par conséquent, vous trouverez sur notre site internet, chapitre *Impôt à la source*, les nouveaux barèmes de l'impôt à la source 2025 qui tiennent compte de l'abattement susmentionné. Dorénavant, nous vous remercions de bien vouloir appliquer lesdits barèmes pour le calcul des retenues de l'impôt à la source relatives à la période fiscale 2025.

www.vd.ch/impot-source

Des exemplaires papier sont également disponibles aux guichets de l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois à la rue Caroline 11 bis, guichet impôt à la source.

Pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer, vous pouvez contacter le 021/316.20.65 ou adresser un courriel à info.aci-source@vd.ch.

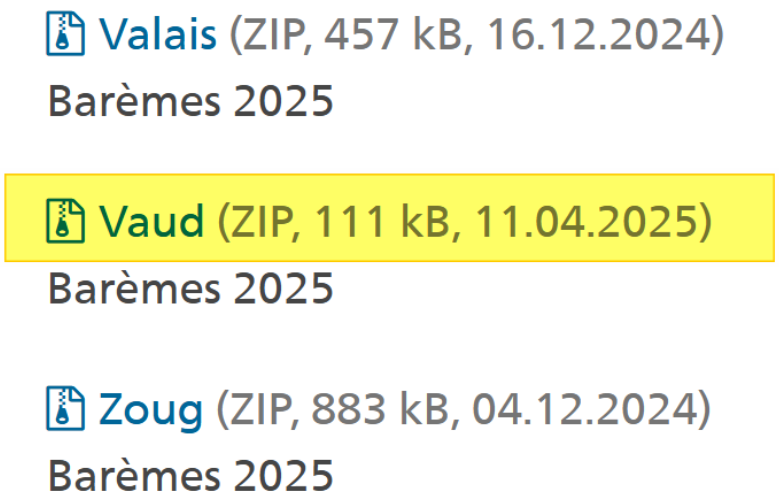
Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Administration cantonale des impôts
Document sans signature

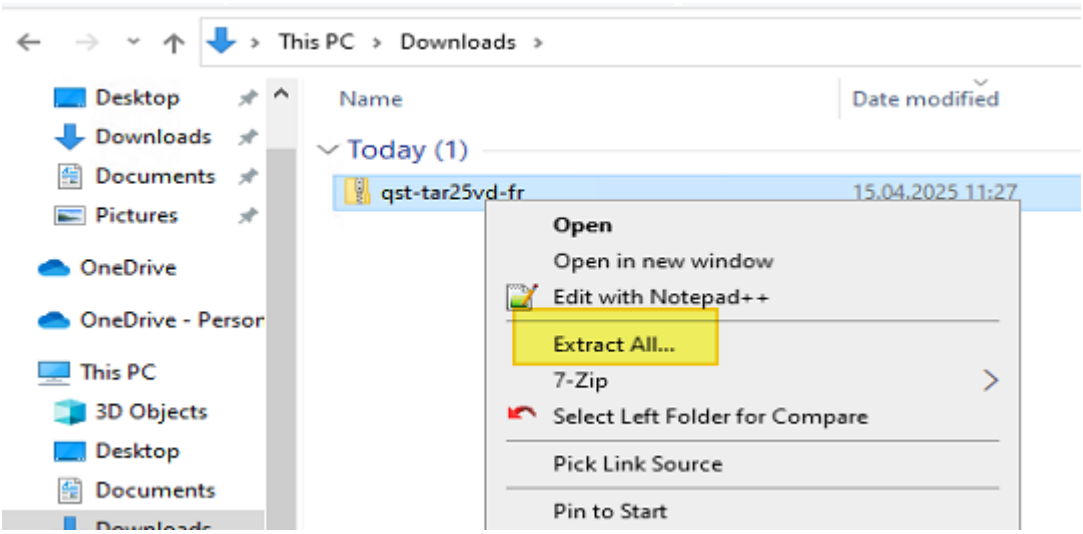
Cliquez sur ce lien pour télécharger les nouveaux barèmes de l'impôt à la source 2025 pour le canton de Vaud :

https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/impot-federal-direct/impot-a-la-source/baremes-is-salaires.html

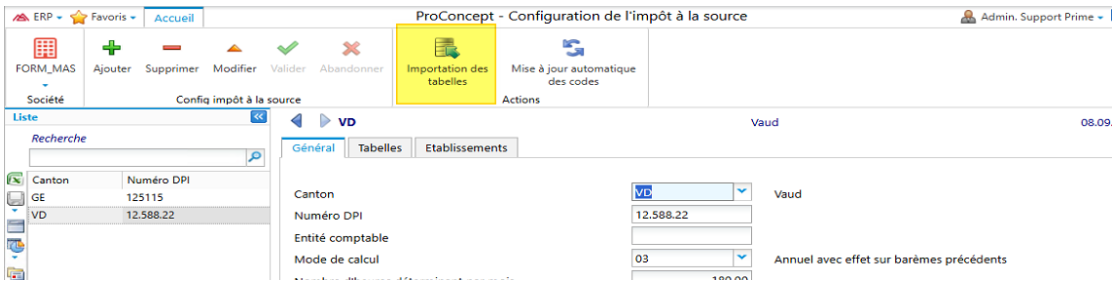
En bas de page, cliquez sur le fichier ZIP du canton de Vaud (mis à jour le 11.04.2025) pour le télécharger :



Extraire le fichier .txt du dossier ZIP.



Puis, depuis l'objet "Configuration de l'impôt à la source" dans ProConcept, cliquez sur le bouton "Importation des tabelles" :



Enfin, allez rechercher le fichier .txt que vous avez télécharger dans Parcourir :

